

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
INFIRMIERS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE

PRÉSENTATION DE CONTACTIDEL

Journée des usages – 20 mars 2025 – 16h à 16h30



**Santé et
numérique**
pratique(s) au quotidien

SOMMAIRE



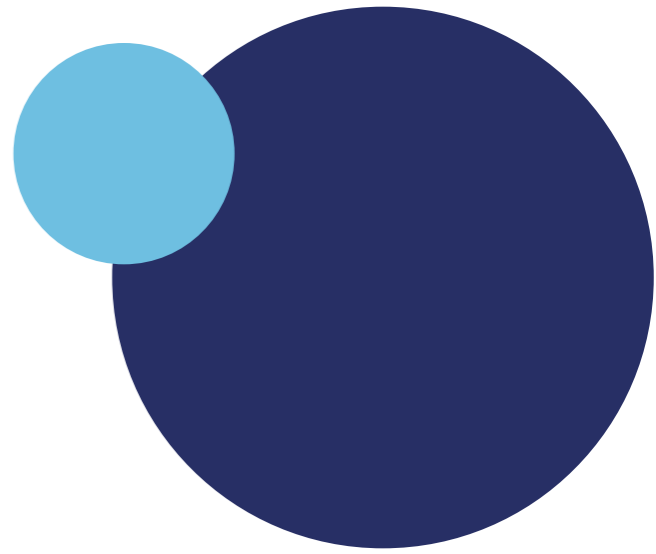
1. Présentation de ContactIDEL

2. Soins non-programmés

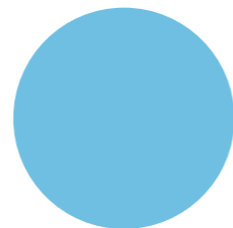
3. Certificat de décès

4. Astreinte de nuit en Ehpad





1. Présentation de ContactIDEL



● Présentation de ContactIDEL

Pourquoi ?

Objectifs du projet :

- Permettre la mise à disposition des IDEL via un outil de géolocalisation pour le SAS/SAMU
- Permettre une traçabilité des activités (historique, facturation)
- Valoriser la participation des IDEL au SAS
- Valoriser la participation des IDEL à l'expérimentation certificats de décès

Où ça ?

Déploiement de l'outil dans les Hauts-de-France

- Nord (lancement depuis avril 2024)
- Pas-de-Calais (lancement le 22 juillet 2024)
- Somme (lancement le 3 octobre 2024)
- Aisne (lancement effectif en février 2025)
- Oise (lancement effectif depuis juin 2024)

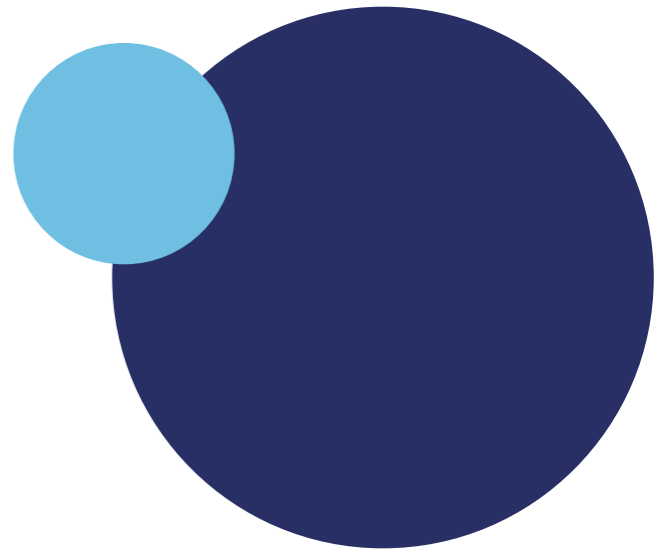
● Présentation de ContactIDEL

Comment ?

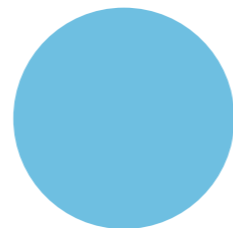
- Installation d'un raccourci vers le site sur les ordinateurs des ARM/OSNP
- Interfaçage avec le SAS et le SAMU
- Création de liens pour faciliter la transmission des fiches bilan dans le DRM directement
- Mise à disposition d'une plateforme de formation pour faciliter la prise en main de l'outil par les agents même en cas de rotation des équipes

Quels projets concernés ?

- 8 protocoles de soins non programmés
- L'expérimentation à la réalisation de certificats de décès
- L'expérimentation d'astreintes mutualisées d'IDEL en EHPAD



2. Soins non-programmés



● Soins non-programmés

C'est-à-dire ?

- Activation de leur disponibilité sur le module
- 351 IDEL ayant activé leur disponibilité sur l'ensemble du territoire des HDF
- 194 demandes d'intervention ont été faites sur ContactIDEL depuis avril 2024
- 8 protocoles : pansements, paramètres vitaux, bilan de chute, épistaxis, évaluation dyspnée, sonde urinaire, stomie et trachéotomie

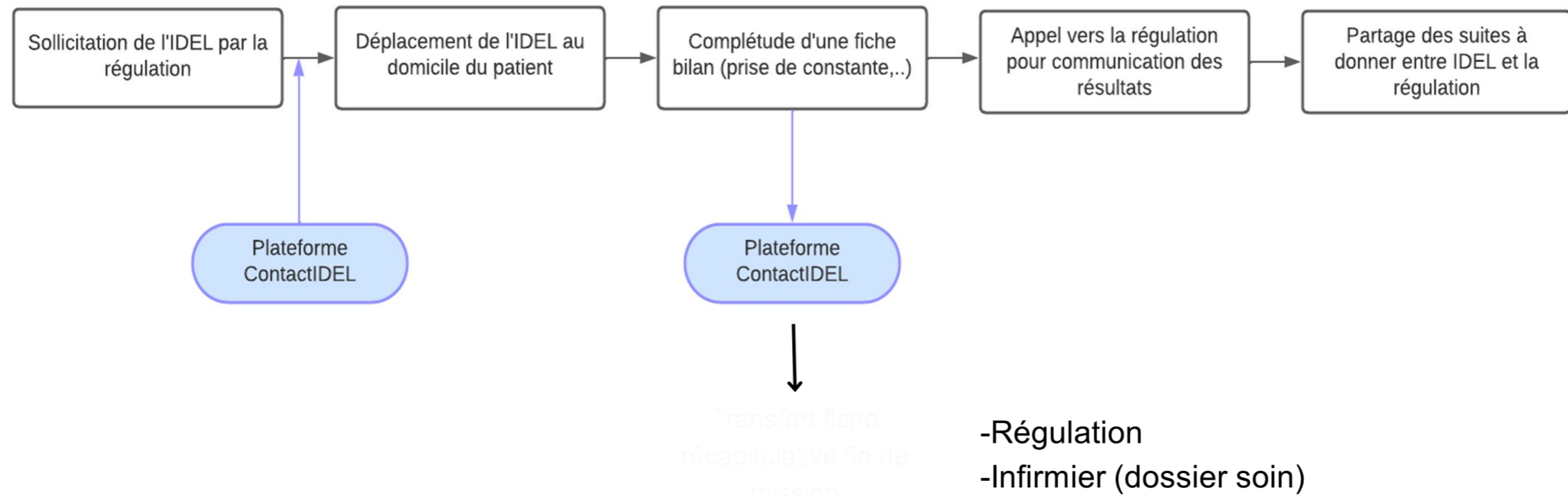
Comment ?

- Via l'outil contactIDEL (inscription et facturation)
- Travail partenarial : 1 coordo URPS, 1 contact ARS, 1 contact SAMU

Critères :

- Pas de formation nécessaire ni de matériel spécifique.

● Soins non-programmés



● Soins non-programmés

SERVICE DISPONIBLE

Commencez par la recherche du lieu d'intervention (avec ou sans le numéro) ex : 12 place de béthune Lille

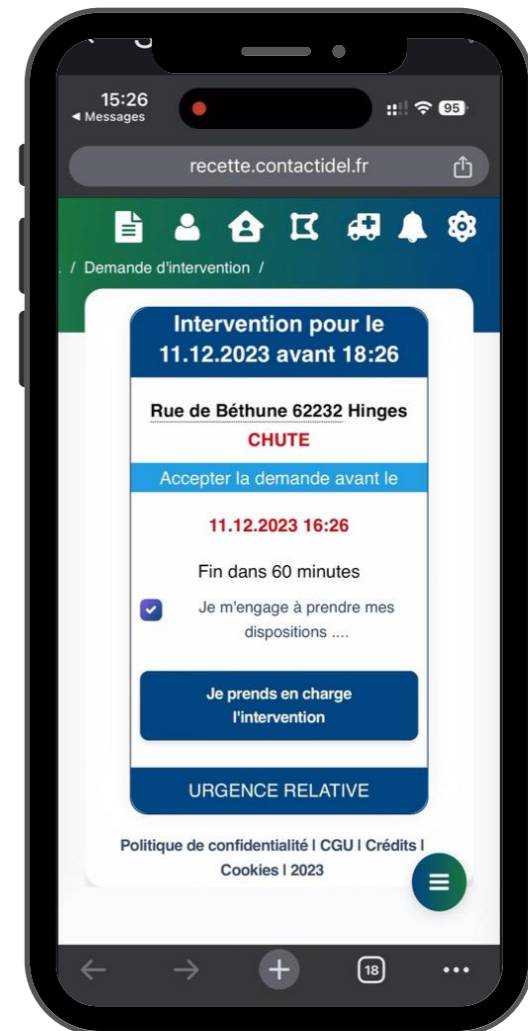
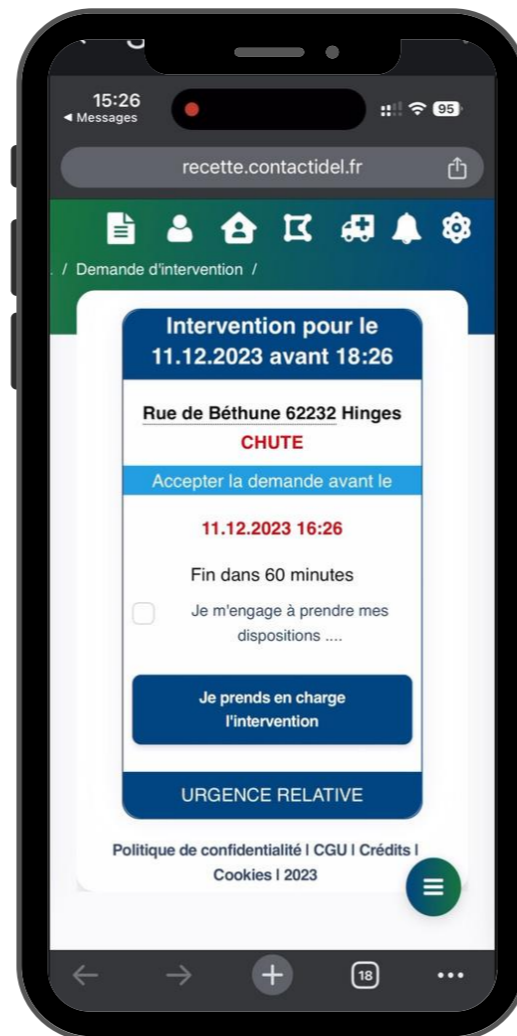
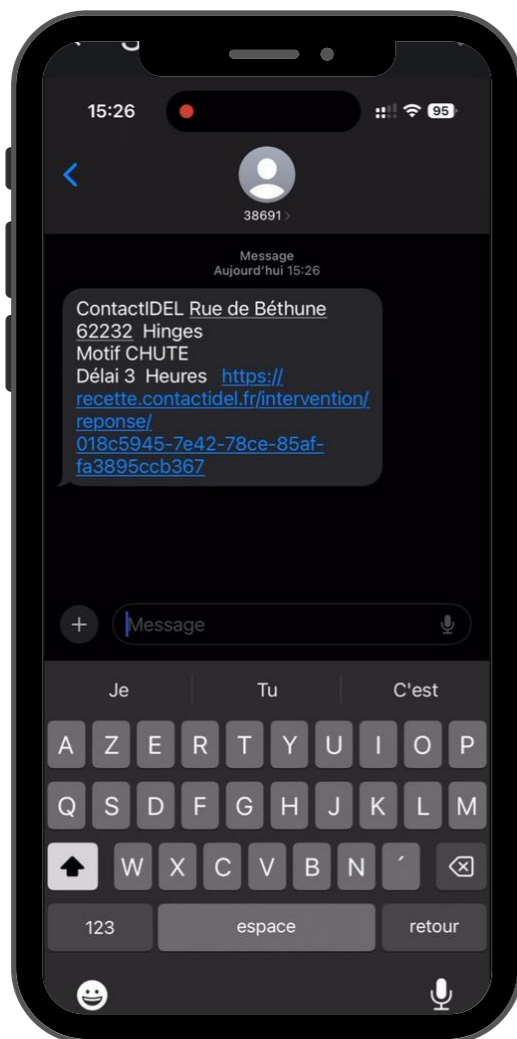
N°	Rue	Code postal	localite
----	-----	-------------	----------

Rechercher un intervenant pour une urgence relativeRechercher un intervenant pour un certificat de décès



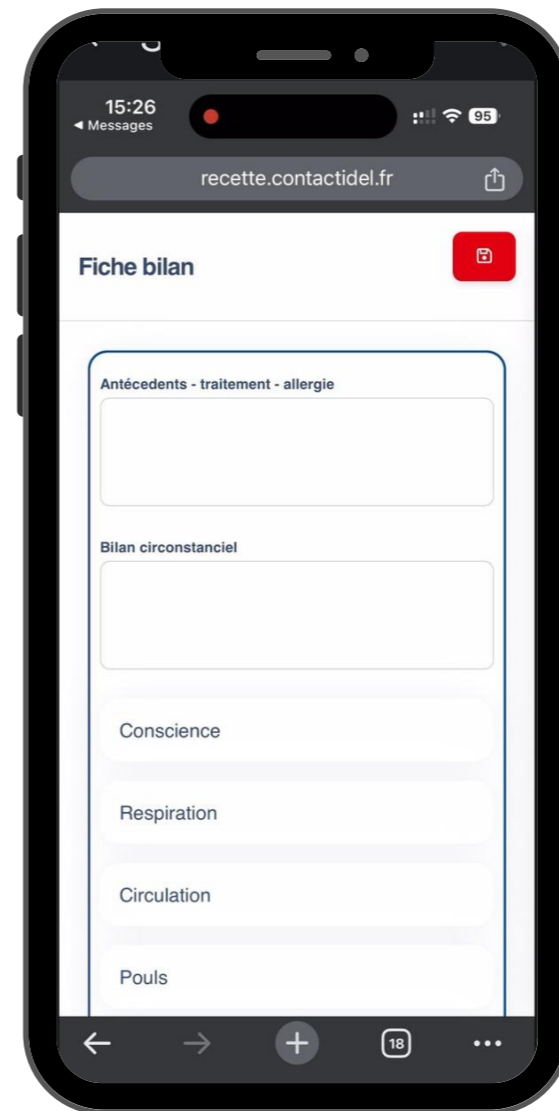
- Sollicitation par la régulation par « géolocalisation » des IDEL disponibles
- Principe du moteur de recherche selon le domicile du patient
- Réception SMS par les IDEL disponibles sur le secteur choisi
- IDEL accepte la prise en charge en cliquant sur le lien

Soins non-programmés



- Je clique sur le lien et je suis renvoyé directement sur la plateforme ContactIDEL
- Je valide ma prise en charge

Soins non-programmés



- Réception du numéro de dossier régulation (sera la référence du dossier) et réception du numéro contact du régulateur pour la prise de contact ainsi que les données de prise en charge.

● Soins non-programmés



- Appel à la régulation
- Numéro dédié (ligne direct régulateur)



- Envoi électronique de la fiche récapitulative à la régulation et à l'infirmier pour son dossier de soins.

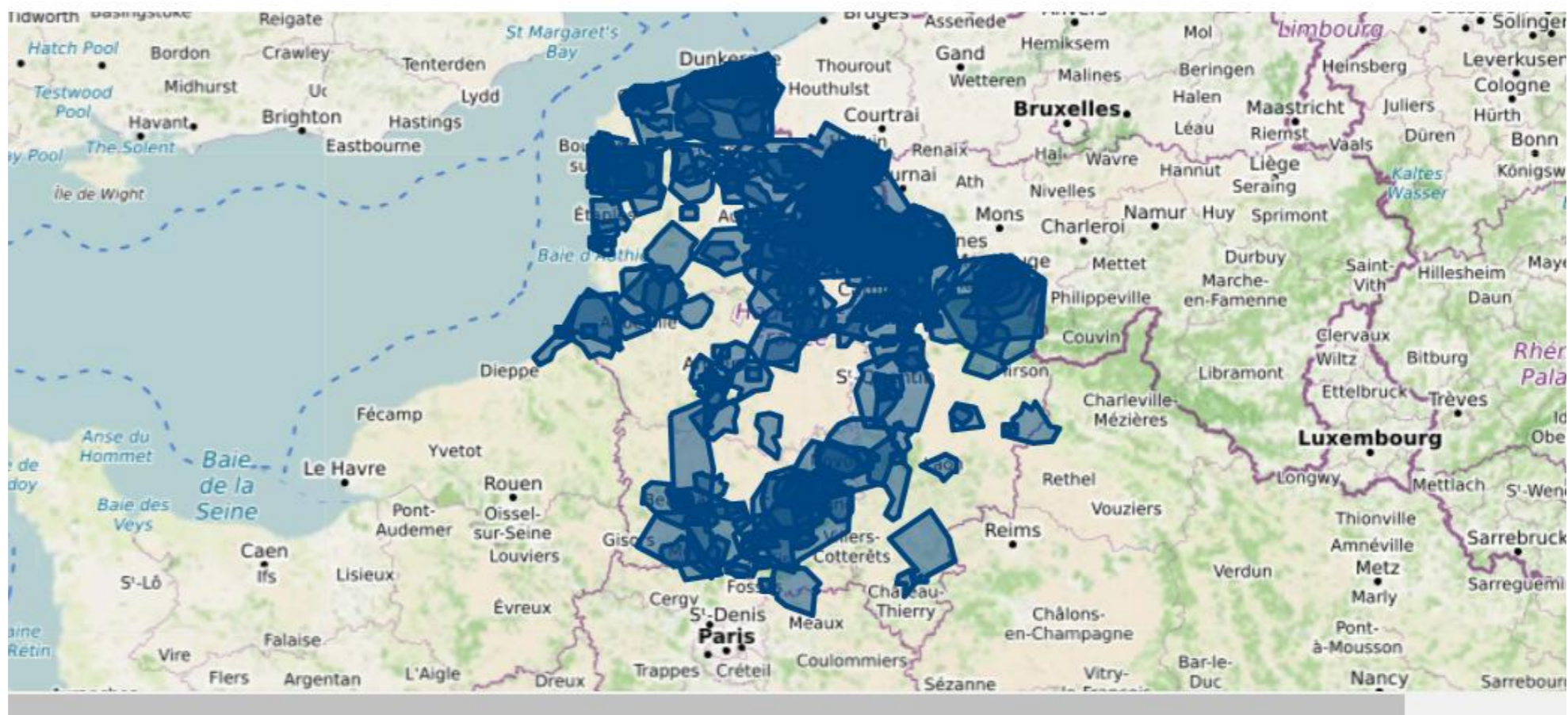


• Soins non-programmés

Où ça ?

- Territoire défini par les IDEL

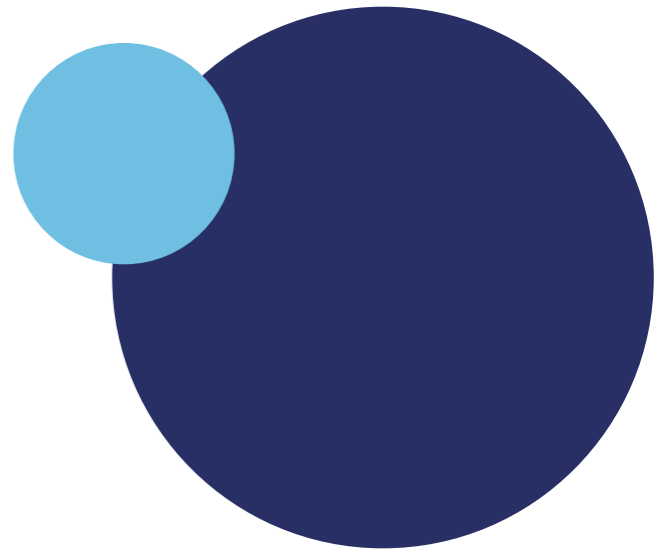
Région Hauts-de-France



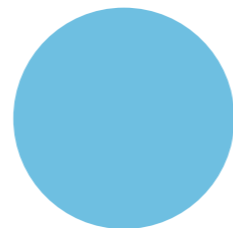
Tout afficher

Urgence relative activée

Certificat de décès activée et attestation validée



3. Certificat de décès



● Certificats de décès

C'est-à-dire ?

- Activation de leur disponibilité sur le module
- 316 IDEL ayant activé leur disponibilité sur l'ensemble du territoire des HDF
- 1844 demandes d'intervention ont été faites sur ContactIDEL depuis avril 2024

Comment ?

- Via l'outil contactIDEL (inscription et facturation)
- Envoie d'un SMS lorsqu'il y a une demande
- 4h pour intervenir
- Travail partenarial : 1 coordo URPS, 1 contact ARS, 1 contact SAMU, CPAM

Critères :

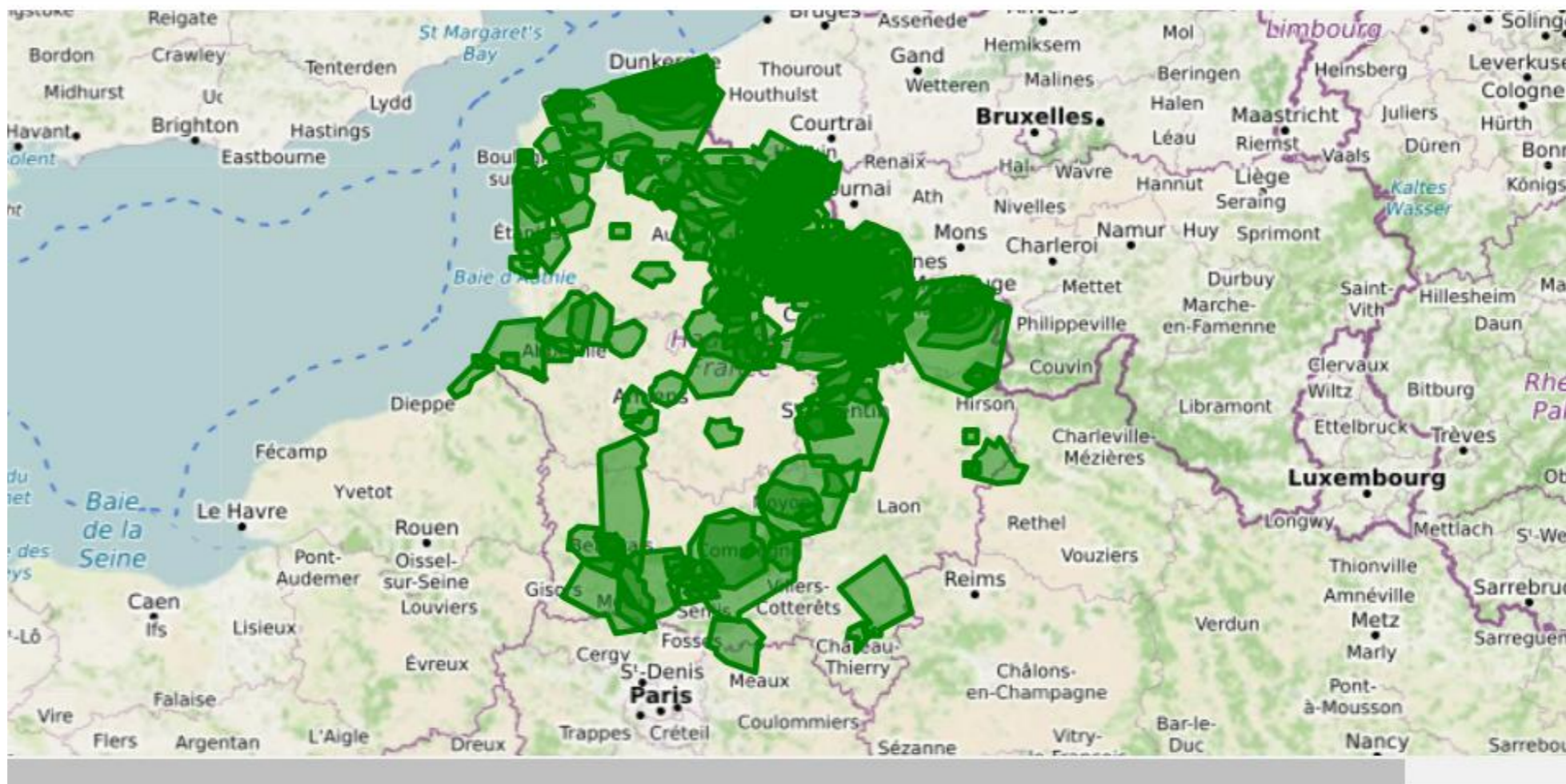
- Formation en e-learning (et en présentiel), de 12h à faire sur 28 jours.
- Avoir son diplôme depuis plus de 3 ans et être inscrit à l'ordre

● Certificats de décès

Où ça ?

- Territoire défini par les IDEL

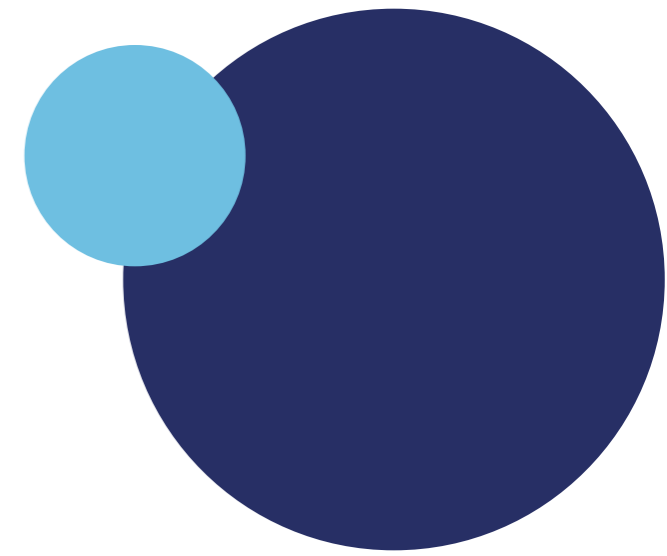
Région Hauts-de-France



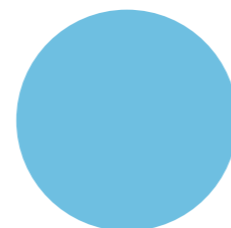
Tout afficher

Urgence relative activée

Certificat de décès activée et attestation validée



4. Astreinte de nuit en Ehpad



● Astreinte de nuit en Ehpad

C'est-à-dire ?

- Mutualisation d'IDEL auprès d'un regroupement d'EHPAD
- Astreintes de 22h à 6h via le téléphone personnel

Comment ?

- Via l'outil contactIDEL (inscription, planning, facturation)
- Travail partenarial : 1 coordo URPS, 1 coordo EHPAD, 1 contact ARS

Critères :

- Les IDEL doivent être à moins de 30 min de chaque EHPAD et participer à une visite mutualisée des EHPAD de son regroupement

*(Les données de santé sont transmises avec un outil propre aux EHPADs.)

● Astreinte de nuit en Ehpad

Où ça ?

Territoires concernés

- Comines (3 EHPADs) : 21 IDEL inscrits et 9 IDEL mobilisables
- Corbie (3 EHPADs) : 6 inscrits et 3 IDEL mobilisables
- Lens (4 EHPADs) : 42 IDEL inscrits et 16 IDELS mobilisables



● Astreinte de nuit en Ehpad

Visuel des plannings :



Visuel des groupements :

